Igoville

BULLETIN MUNICIPAL

Mai 2018 – Bulletin 77

LE MOT DU MAIRE

Igovillaises, Igovillais,

Avec le mois de mai arrivent les beaux jours. C'est le printemps, la saison de la renaissance et du réveil de la nature. Le travail en extérieur reprend après une période hivernale difficile pour tous. En effet, le cumul des pluies importantes, ont fait prendre du retard à différents travaux. C'est le cas de l'aménagement du plan d'eau. La crue de la Seine, les fortes marées ont eu une incidence sur la montée des nappes phréatiques. Les abords de nos étangs étaient impraticables, la terre lourde gorgée d'eau, voire "marécageuse".. Dans ces conditions aucun travaux n'étaient réalisables.

Afin de permettre aux Igovillais qui souhaitent profiter de la période estivale, pour flâner dans ce coin verdoyant de la commune, propice au repos et à la détente, nous avons choisi de reporter les travaux en septembre prochain, en accord avec l'entreprise retenue pour effectuer l'aménagement des lieux.

Au moment des travaux, pendant l'abattage de branches et d'arbres et à cause de la circulation de véhicules de chantier, certains secteurs du plan d'eau seront interdits. Je compte sur le sens civique de chacun pour respecter les consignes de sécurité qui s'imposeront à tous.

En attendant, la barrière d'accès, Rue des Sablons est installée et l'accès aux véhicules est désormais contrôlé.

Avec les beaux jours qui reviennent le travail des agents communaux dans les espaces verts redouble.

La propreté de la commune est la première image que nous présentons à nos visiteurs. Si notre cadre de vie est agréable, il appartient à chacun d'entre nous de prendre conscience qu'il est nécessaire de le préserver, voir de l'embellir.

Pourtant il n'est pas rare de trouver sur le bas-côté des routes des emballages, notamment d'un célèbre fast-food, des mégots de cigarettes ici ou là, des canettes de boisson dans le parc de loisirs, des déjections canines sur les trottoirs et autour de l'aire de jeux, sans parler de restes de déchets de poubelle étalés sur la chaussée. Cette pollution urbaine pose de véritables problèmes de dégradation de notre cadre de vie, d'hygiène et de sécurité. Toutes ces incivilités dues au comportement de quelques-uns, gâche la vie quotidienne et ternissent l'image de la ville. Les agents communaux, les services d'entretien de l'Agglomération SEINE EURE, œuvrent à entretenir les espaces verts et la voirie. Respectons leur travail. Nous pouvons tous agir chaque jour à protéger notre environnement. Comme en témoigne la rubrique rédigée par l'entreprise LAFARGE en page 3, des actions peuvent être menée sur notre territoire.

En parcourant les articles rassemblés dans ce bulltetin, une fois encore nous pouvons constater que les IGOVILLAIS profitent des multiples activités proposées par les associations. J'en veux pour preuve, les propos du président de l'ASCI, Monsieur Morainville: "*L'augmentation significative des adhérents des différentes sections de l'ASCI reflète l'engouement croissants des habitants d'IGOVILLE et environs à participer à nos activités sportives et culturelles*".
Il faut s'en féliciter, et je remercie tous les bénévoles qui font vivre notre commune.

Pour ceux qui n'ont pas pris connaissance de l'information, je voudrais vous signaler que le conseil municipal à baissé les tarifs de location de la salle Polyvalente, les rendant ainsi plus attractifs. Les associations ne pourront plus réserver les lieux que deux week-end par an, libérant ainsi des créneaux aux particuliers. Qu'on se le dise…

Je vous souhaite maintenant, une bonne lecture de ce bulletin, riche en informations et un bel été.

Bien cordialement,

Sylvie BLANDIN

Retrouvez vos rubriques favorites

17 - ANCIENS COMBATTANTS
20 - A.S.C.I.
4 - BUDGET FINANCES
7 - C.A.A.S.
18 - IGOVILLE A VENIR
10 - COMMISSION CULTURE
14 - COMMISSION DES ECOLES
18 - COMITÉ DES FÊTES
5 - COMMISSION DES TRAVAUX
15 - ECOLES
2 - ETAT CIVIL
11 - MÉDIATHÈQUE
23 - MODES DE GARDE
16 - MINI RÉSEAU
19 - PALETTE IGOVILLAISE
16 - P'TITS LOUPS
3 - SOCIÉTÉ LAFARGE

ETAT CIVIL

MARIAGES

- BRUNO BIZET & LAURENCE BERNARD — 30/12/2017

NAISSANCES

AVIS DE NAISSANCE AYANT OBTENU L' AUTORISATION DE PUBLICATION DES PARENTS

- MAUBERT Emmy — 10/11/2017
- LEBARGY Alban — 11/11/2017
- NHENG Lyam — 15/12/2017
- POISSON Jordan — 16/11/2017
- DORIVAL Rose-Elisabeth — 18/12/2017
- SEGUIN Abby — 26/01/2018
- DUBOSC Lilou — 19/02/2018
- DEJONGHE Logan — 01/01/2018
- AUBÉ Alicya — 31/03/2018

DECES

- BEAUTIER DANIEL
- BERTHELIN ANDRÉ
- COUTURIER MÉDÉRIC
- DECAIX NÉE GUAY SÉVERINE
- GANTOIS JEAN-LUC
- LAMBERT PAUL
- LE BASTARD ALAIN
- LEFEBVRE YVES
- PARRAIN JOËL
- PEIRERA DE JESUS VITOR
- THIBAULT ANNICK

ZOOM SUR LA SOCIÉTÉ LAFARGE

3

Les actions volontaires en faveur de la biodiversité étaient à l'honneur ces dernières années sur l'installation de traitement de granulats de **LafargeHolcim Granulats rue du Fort à Igoville**.

Suite au programme de subvention Biodiversité lancé par la Direction Développement Durable du Groupe, certaines carrières ont pu mettre en œuvre des actions volontaires en faveur des espèces et des habitats naturels présents.
Le site d'Igoville a vu ses différents projets aboutir :

- afin de faire des espaces verts de la carrière un refuge pour les oiseaux, construction d'une mangeoire pour oiseaux à l'entrée de la carrière d'Igoville,
- l'implantation de plusieurs nichoirs positionnés aux endroits les plus favorables pour les espèces type mésanges et rouges-gorges,
- un refuge à hérisson a aussi été installé pour la période hivernale,
- de l'écopâturage sur des espaces naturels est en cours depuis novembre dernier : La mise en pâture avec ânes est une alternative à l'entretien mécanique ou chimique, au non entretien des espaces naturels et espaces verts. Herbivores et excellents débroussailleurs (herbacées, ligneux…), les ânes s'adaptent en effet aux terrains pentus et sinueux, zones humides…).

Ces actions ont été réalisées par les équipes d'Igoville lors de chantiers nature en partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) Normandie et avec l'Association Chemin du Halage, pour l'écopâturage.

A noter aussi que le site LafargeHolcim d'Igoville pratique du fauchage tardif depuis 2011.
Bravo aux équipes sur site pour leurs implications et leurs engagements !

Contact LPO : Jean-Pierre FRODELLO, 06 09 85 51 94, jp-frodello.normandie@lpo.fr
Contact Chemin du halage : Solveig RASSAT, 06 79 23 54 48, lecheminduhalage@free.fr

BUDGET - FINANCES

Le compte administratif 2017 et le budget 2018 ont été votés le 10 avril 2018 respectivement par 14 voix pour et 2 abstentions, par 13 voix pour, 4 contre.

Le contexte reste à la **baisse des dotations de l'Etat en 2018 -(11K€)** malgré ses affirmations contraires.

A noter l'augmentation des impôts directs due à l'impact des nouveaux lotissements.

Si vous désirez des compléments d'information, n'hésitez pas à nous contacter.

COMPTE ADMINISTRATIF - 2017

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
011	Charges à caractère général	398 039,82
012	Charges de personnel	612 737,85
014	Atténuation de produits	39 056,00
022	Dépenses imprévues	-
023	Virement à la section d'investissemets	-
042	Opérations de transfert entre sections	47 185,21
65	Autres charges de gestion courante	247 557,16
66	Charges financières	26 137,30
67	Charges exceptionnelles	28 546,07
TOTAL		1 399 259,41

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
002	Excédents antérieurs reportés	468 474,09
013	Atténuation de charges	16 439,34
042	Opération d'ordrede transfert entre sections	
70	Produits de services du Domaine et ventes diverses	206 741,41
73	Impôts et taxes	897 933,31
74	Dotations, subventions et participations	273 099,44
75	Autres produits de gestion courante	155 627,21
76	Autres produits financiers	0,23
77	Produits exceptionnels	4 335,62
TOTAL		2 022 650,65
	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CUMULE	623 391,24

DEPENSES	restes à réaliser 2017 sur 2018	60 000,00
INVESTISSEMENTS		285 409,76
RECETTES		957 117,46
INVESTISSEMENTS	dont report antérieur	1 127 592,14
EXCEDENT D'INVESTISSEMENTS CUMULE hors restes à réaliser		842 182,38

BUDGET 2018

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
011	Charges à caractère général	481 380,00
012	Charges de personnel	690 300,00
014	Atténuation de produits	45 000,00
022	Dépenses imprévues	30 000,00
023	Virement à la section d'investissemets	527 148,83
042	Opérations de transfert entre sections	29 258,64
65	Autres charges de gestion courante	266 703,00
66	Charges financières	23 523,57
67	Charges exceptionnelles	34 500,00
TOTAL		2 127 814,04

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
002	Excédents antérieurs reportés	623 391,24
013	Atténuation de charges	34 780,00
042	Opération d'ordrede transfert entre sections	-
70	Produits de services du Domaine et ventes diverses	179 308,00
73	Impôts et taxes	912 646,31
74	Dotations, subventions et participations	221 280,26
75	Autres produits de gestion courante	154 408,00
76	Autres produits financiers	0,23
77	Produits exceptionnels	2 000,00
TOTAL		2 127 814,04

DEPENSES		
INVESTISSEMENTS		1 518 722,57
RECETTES		
INVESTISSEMENTS		1 518 722,57

COMPTE ADMINISTRATIF - 2017

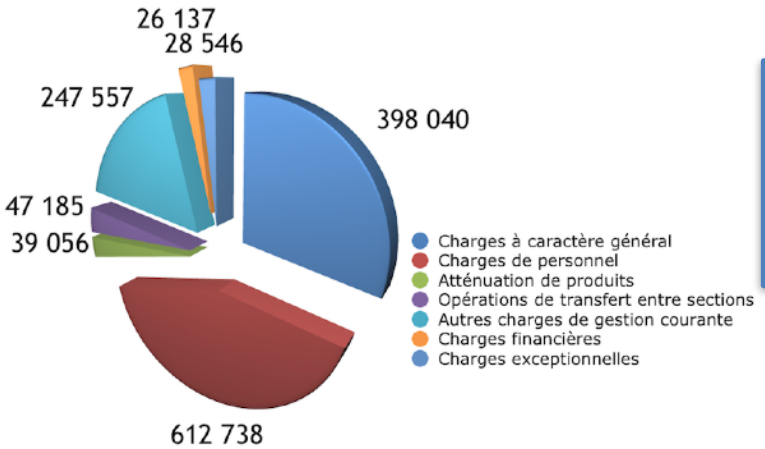

Taux d'imposition restent inchangés en 2018:

- taxe d'habitation: 7,49%
- taxe foncière bâti: 18,76%
- taxe foncière non bâti: 41,76%

TRAVAUX REALISES

Mise en place d'un système de vidéo-protection

Le système est opérationnel depuis le mois de janvier. Les gendarmes qui le consultent, apprécient particulièrement la qualité des images, leur permettant ainsi de lire les plaques d'immatriculation sans problème, même de nuit.

Travaux d'élagage et d'abattage d'arbres

Préalablement à la réalisation pendant les vacances scolaires d'été d'une nouvelle clôture au groupe scolaire (voir la rubrique : travaux à venir), les bouleaux situés côté route départementale n°6015 ont été élagués ; par ailleurs les peupliers de la propriété voisine appartenant à la commune seront abattus.

Aménagement du plan d'eau

Les travaux d'aménagement de l'entrée vers le plan d'eau ont débuté.

Actuellement l'accès pour les véhicules est impossible , **le passage des piétions et vélos demeurent autorisé.**

Après la pose du nouveau portail l'entrée des véhicules à moteur sera strictement contrôlée.

Pour permettre l'ouverture de la barrière chaque pêcheur devra être en possession d'un téléphone portable en fonction .

Un code sera attribué à chaque numéro d'appel .Il permettra d'actionner l'ouverture /fermeture du portail .

Tout pêcheur IGOVILLAIS doit vérifier auprès du secrétariat de mairie que son nom est inscrit sur la liste des personnes autorisées à pêcher sur le plan d'eau

Des informations seront données ultérieurement aux pêcheurs pour obtenir un code personnel .

Entrée à partir de la rue des Sablons

TRAVAUX A VENIR

Mise en place d'une climatisation à la médiathèque

La température très élevée dès les beaux jours dans l'accueil et la salle de lecture a motivé l'installation de cet équipement, financé intégralement par la commune.

Mise en sécurité du groupe scolaire

En application des directives du plan Vigipirate, l'enceinte du groupe scolaire sera sécurisée lorsque les enfants seront présents dans le groupe scolaire par les aménagements suivants :

- Remplacement de la totalité de la clôture existante par une nouvelle de 1.70 m.
- Remplacement des deux portails existants par des portails de 1.75 m de haut.
- Remplacement des 3 portillons existants par des portillons de 1.75m de haut à commande électrique.
- Suppression de la barrière verte d'accès latérale.
- Les portillons et les portails seront verrouillés lorsque les enfants seront présents dans le groupe scolaire (classe ou garderie).

Accès dans l'enceinte scolaire

- Les 2 portillons seront uniquement ouverts pendant les périodes d'entrée et de sortie des classes (matin, midi et soir).

Accès à la garderie de l'étage et rez de chaussée

- L'ouverture du portillon sera déclenchée à la demande, depuis la garderie, par les ATSEM (bouton d'appel).

Accès salle de sport

- Il se fera par le portillon, qui sera déverrouillé pendant les activités sportives, selon le planning d'occupation de la salle mis en place à la rentrée.

SÉCURITÉ DES ÉCOLES VIGIPIRATE

Aménagement du plan d'eau

Les installations relatives à la pratique de la pêche, ainsi que les parkings seront réalisés en fin d'année, si les conditions météorologiques le permettent.

Travaux du SIEGE

Les travaux d'enfouissement des réseaux et le remplacement de l'éclairage public, rue de la Pelaisière et rue des Beaux sites, seront exécutés au 2ème trimestre.

SIEGE 27

LE C.C.A.S.

Le Centre communal d'action sociale (CCAS), autrefois Bureau d'aide sociale, est un service administratif qui est chargé de mettre en œuvre la politique d'action sociale de la Commune. C'est un lieu d'accueil, d'écoute, d'accompagnement et d'information pour toute personne ou famille qui rencontre des difficultés, dans le respect de sa vie privée. Le CCAS s'attache à orienter, conseiller, mettre en relation les usagers avec les différents organismes sociaux. Le CCAS a avant tout un rôle informatif.

Le CCAS est doté d'un budget propre voté annuellement en équilibre (dépenses et recettes) par le conseil d'administration. Les ressources du CCAS sont assurées par une subvention communale et par des dons éventuellement.

CCAS Igoville

◆**PERMANENCE DU CCAS**

Il suffit de se faire connaître auprès du CCAS. L'accueil du C.C.A.S se fait en mairie, **sur RDV avec Nathalie BREEMEERSCH,** nouvelle adjointe à l'Action Sociale.

- Prendre rdv au secrétariat de la mairie
- Ou prendre contact par mail **:** **ccas.igoville@gmail.com**

Pour quelles démarches s'adresser au CCAS ?

CCAS

Pour une **Aide à domicile** ou Aide-Ménagère**,** pour les personnes **âgées de plus de 60 ans et les personnes handicapées, le CCAS peut être un intermédiaire avec le CIAS ou le CLIC de Louviers**
CIAS Tél. : 02 76 46 02 00 Courriel : **aide.domicile@seine-eure.com**
CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) Tél : 02.32.09.46.63

CCAS

En cas de perte d'autonomie, de besoin d'aide dans la vie quotidienne, les personnes de 60 ans et plus peuvent bénéficier de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie. Le formulaire de **demande d'APA** est à télécharger sur le site Département **www.eure-en-ligne.fr** ou sur demande auprès du CCAS.

Pour la **recherche d'un logement social** : La commune compte à l'heure actuelle trois bailleurs sociaux (Foyers Stéphanais, SECOMILE, EURE HABITAT). Ils offrent différents types de logements (appartements et maisons). Pour faire une demande de logement social, il faut remplir l'imprimé CERFA « **demande de logement social** ». Ce document peut être rempli directement sur Internet **www.demande-logement-social.gouv.fr** ou il peut être retiré auprès du CCAS. Lorsque le document est rempli en version papier, il faut le transmettre au CCAS pour que la demande soit enregistrée.

Que fait le CCAS ?

Le Service de livraison des repas à domicile

Le service de portage des repas à domicile n'est plus assuré par la Commune. C'est l'association locale **Présence Verte** Haute Normandie qui se charge de la fourniture et de **la livraison des repas depuis le 13 mars 2018 sur la Commune**.
Ce prestataire a été retenu pour son sérieux et pour la gamme de choix dans les menus proposés et la variété des régimes possibles (traditionnel, sans-sel, sans-sucre ou aliments mixés).

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter directement Présence Verte et demander Mme BERRAHLA, coordinatrice locale qui travaille en partenariat avec le CCAS.

présence verte
libres d'être actifs

02 32 23 40 44

WWW.PRESENCEVERTE-HAUTENORMANDIE.FR

La distribution des colis des Anciens

200 colis sous forme de coffrets cadeaux ont été distribués en décembre 2017, soit lors d'une des deux permanences en mairie, soit au domicile des bénéficiaires.
Les retours ont été positifs, aussi bien pour la qualité des produits, que pour la présentation festive des colis. La distribution en mairie a été également appréciée.

Les membres du CCAS, satisfaits de cet essai, ont décidé de garder la même formule pour décembre 2018. Le conseil d'administration du CCAS a décidé à l'unanimité de supprimer le colis de juin, mais d'augmenter le budget prévu pour un colis de Noël encore plus garni.

Tous les habitants d'Igoville de 65 ans et plus, au 31 décembre 2017, sont concernés. **Toutes les personnes nées après 1952 ne peuvent encore en bénéficier**. Il faut également résider depuis plus d'un an sur la commune.

Organisation du repas des aînés de la commune

Dans une ambiance chaleureuse, ce repas dansant est offert à toutes les personnes de 65 ans et plus, résidentes sur la commune.

Il se déroulera **le 21 octobre 2018.**
Pour y être invité, s'assurer d'être inscrit sur la liste en mairie ou se faire connaître auprès du CCAS. Tous les habitants d'Igoville de 65 ans et plus, au 31 décembre 2017, résidants dans la commune depuis plus d'un an, sont concernés. **Toutes les personnes nées après 1952 ne peuvent pas en bénéficier.**

• Transport

La Commune propose aux personnes âgées ou en difficultés, un service de déplacement pour se rendre chez les commerçants d'Igoville, deux fois par semaine le mardi et vendredi. Pour en bénéficier, il faut être inscrit sur la liste en mairie ou se faire connaître auprès du CCAS.

• Indemnités de chauffage

Un bon de chauffage de 135€ est attribué par foyer. l'un des membres du foyer doit avoir 65 ans ou + et résider à Igoville depuis plus d'un an.
Toutes les personnes nées après 1952 ne peuvent pas en bénéficier.
Les nouveaux bénéficiaires devront fournir un RIB à la mairie **avant le 30 octobre 2018**.

• Partenariat avec la Maison des Solidarités :

La Maison des Solidarité, **87B rue de l'Andelle, à Alizay** est une structure associative créée en octobre 2015, qui propose une aide alimentaire aux personnes en difficultés, d'Alizay et d'Igoville.
Mr Bruno GIARD est le Président de cette association. C'est une épicerie sociale qui achète les denrées auprès de la Banque alimentaire d'Evreux et récupère des denrées auprès du magasin Carrefour Market de Fleury sur Andelle

Un colis alimentaire est distribué contenant des produits secs, frais et surgelés ainsi que des fruits et légumes de saison. Cette aide est gratuite.

Les bénéficiaires doivent fournir un justificatif de domicile et une attestation CAF pour étude de leurs droits. Une nouvelle étude de la situation des bénéficiaires est faîte tous les six mois.

Le conseil d'administration du CCAS a souhaité un partenariat avec la Maison des solidarités, structure déjà existante, afin de repérer et accompagner les personnes d'Igoville en difficultés financières.

Les membres du CCAS ont donc décidé à l'unanimité d'attribuer une subvention de fonctionnement pour l'année 2018 à la Maison de Solidarités d'Alizay ; une collaboration entre le CCAS d'Igoville et la Maison des Solidarité, afin d'apporter une réponse aux besoins alimentaires des habitants en situation précaire.

◆ A Noter dans vos Agendas !

▪ **Repas des Anciens**
Le repas des anciens est prévu le **Dimanche 21 Octobre à 12h à la salle du Fort**

▪ **Indemnités de chauffage.**
Les nouveaux bénéficiaires devront fournir un RIB à la mairie avant le **Mardi 30 Octobre**

L'ORCHESTRE DU GRAND TURC :

Le 8 décembre, la commission culture a invité tous les enfants de l'école élémentaire à assister à un opéra pour enfants, organisé par l'orchestre du Grand Turc à la salle les Alisiers d'Alizay.
Un très bel opéra, où les enfants ont pu entendre différents instruments, reconnaître leurs sons ; ils étaient très attentifs et ont beaucoup aimé.

SALON DU LIVRE :

Le 4 Février 2018, s'est tenu notre 4e salon du livre avec un invité d'honneur remarquable !
Michel BUSSI nous a fait l'honneur d'être présent pour ce salon !

Le public a répondu présent puisque 750 personnes sont venues lors de cette journée.
Ce fut encore une belle édition avec 40 auteurs qui nous ont, une fois encore fait confiance. Nous avons même dû en refuser quelques uns, faute de place !

Nous remercions l'association **Lire et Faire lire** et leurs bénévoles pour avoir accueilli les enfants, offert de leur temps libre, pour stimuler le goût de la lecture aux plus jeunes.
Nous remercions les bénévoles de la médiathèque et les employés municipaux pour toute leur aide apportée.
La culture est la plus belle arme contre l'ignorance.
Il n'y a pas de petite ville, de petit salon du livre, de petit budget, mais il y des mots, des livres, des gens, des rencontres et des histoires !!

SPECTACLE « LA MAISON de SI de LA » :

Le 14 avril 2018, Un spectacle pour enfants était proposé à la Salle du Fort : « La maison de SI de LA ».

Jean-Jacques Leprince a encore une fois ravi les enfants par une histoire faisant la part belle aux animaux. Spectacle en chansons, gonflage de ballons, ventriloquie… tout a beaucoup plu aux enfants et aux parents qui sont venus nombreux. Un petit goûter les attendait après le spectacle avec bonbons et jus de fruit pour terminer l'après-midi.

◆ A Noter dans vos Agendas !

- Le **Samedi 17 novembre 2018 à 20h30** un concert-dansant à la Salle du Fort.

Un concert présenté par 15 musiciens issus de l'école de musique d'impro-jazz d'Elbeuf.

Vous aimez écouter la Soul, le R'n'B, le blues, le funk....vous aimez danser sur ces musiques .....alors ne manquez pas le concert-dansant !!

MÉDIATHÈQUE

La médiathèque est un service municipal, ouverte au public 11h par semaine, soit près de 500 heures à l'année.

L'accès est ouvert à tous les habitants de la commune ; l'inscription est gratuite sur simple présentation d'un justificatif de domicile.
La médiathèque gère un fond de plus de 10 000 documents : romans, documentaires, littérature policière, bandes dessinées, D.V.D, pour tous les âges (petite enfance, enfants, ados, adulte) et tous les goûts.

La Médiathèque est un service apprécié dans la commune. En 2017, 3556 documents ont été empruntés, avec une hausse par rapport à l'année précédente.

Les livres représentent encore la majorité des prêts, mais les DVD connaissent également un vif succès.

La permanence du mercredi connaît la plus forte fréquentation.

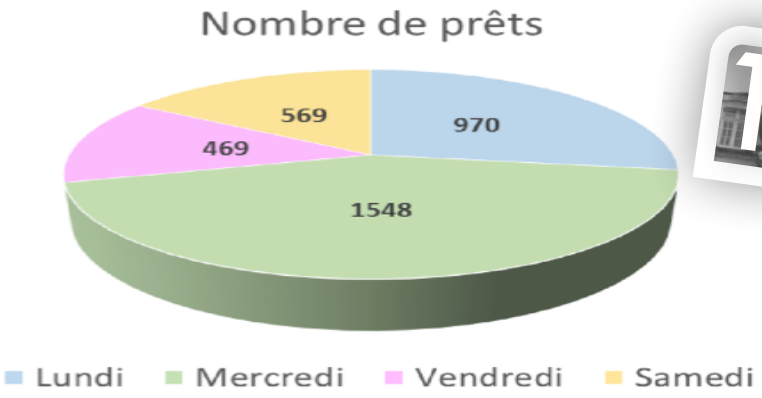

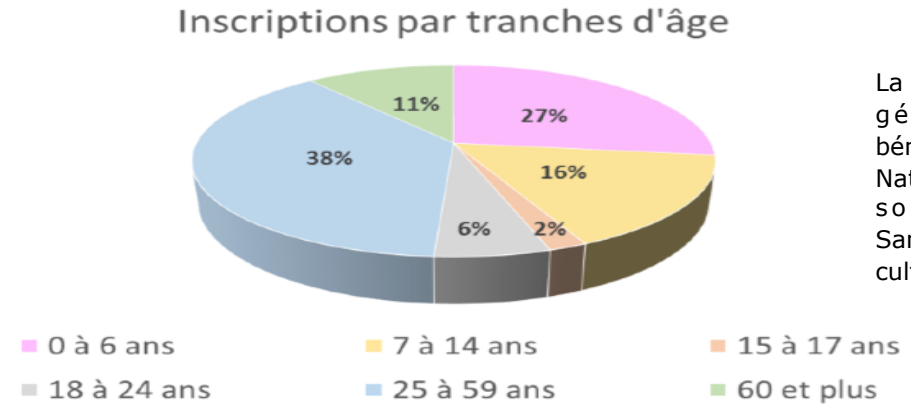

La Médiathèque est entièrement gérée par une équipe de bénévoles: Corinne, Sandrine G, Nathalie, Clémence et Colette, sous la responsabilité de Sandrine DELBÉ, adjointe à la culture.

La Médiathèque est particulièrement appréciée par les jeunes Igovillais : la part des enfants de 0 à 14 ans est majoritaire, soit 43% des inscrits.

Chaque lecteur peut emprunter 3 livres, un CD, un DVD, une revue pour une durée de trois semaines (avec prolongation possible).

Des animations sont régulièrement organisées, ces activités sont régulièrement annoncées sur la page Facebook de la Médiathèque, sur le site officiel de la mairie et si vous nous confiez votre adresse mail, vous recevrez une information par mail.

Heures d'Ouverture au Public

- **LUNDI** de 15h00 à 19h00
- **MERCREDI** de 15h00 à 19h00
- **VENDREDI** de 17h00 à 19h00
- **SAMEDI** de 14h00 à 17h00

Pendant les vacances scolaires :

- **LUNDI** de 16h00 à 19h00
- **MERCREDI** de 16h00 à 19h00

◆ **Vous pouvez nous contacter** :

mediatheque.igoville@gmail.com

◆ **Consultez notre page FACEBOOK :**

◆ **Nos activités :**

- Deux lundis par mois, la Médiathèque accueille les classes de Maternelle, pour écouter une histoire lue par les bénévoles et repartir avec un bonbon.

- Décoration de la Médiathèque pour Noël, par des élèves de l'école élémentaire, décorations faites lors du temps d'activité périscolaire.

- Nouveauté, **un lundi par mois**, Françoise anime le club Fils et Aiguilles de **15h à 19h, ouvert à toutes et à tous** !!!

Animation le 20 décembre 2017 :

Un goûter de Noël avec un spectacle pour les enfants l'après-midi.

En soirée, une rencontre autour d'un vin chaud, un moment convivial et chaleureux pour se mettre dans l'ambiance de Noël

A noter ! Nouveauté pour les vacances d'été !

Pas de fermeture en juillet et en août, mais une seule permanence la semaine !

La Médiathèque sera ouverte les mercredis de 14h à 18h.

COMMISSION DES ECOLES

14

Été 2018 :

Comme chaque année, l'Accueil d'Igoville ouvrira ses portes tout l'été donnant ainsi la possibilité aux parents de faire garder leurs enfants pendant la longue période des vacances.

Garçons et filles, encadrés par des jeunes Igovillais très motivés, participeront à des activités proposées dans bien des centres de loisirs : activités manuelles, jeux collectifs, barbecues et sorties …

Le programme des sorties durant le mois de juillet et août sera communiqué prochainement.

Toutefois en raison du nombre d'annulations « ACCUEIL » en fortes augmentations en période de vacances une caution de 15 euros par enfant est désormais demandée aux parents. Elle sera encaissée en cas d'absence non justifiée par un certificat médical.

Le service de cantine reste également ouvert pendant toute cette période à la même condition que durant les cycles scolaires.

Dictionnaires :

Comme chaque année, les élèves de CM2 recevront, en souvenir de leur scolarité au sein de l'école d'Igoville, un dictionnaire qui pourra leur être utile pour leur entrée au collège.

Rentrée école maternelle 2018 :

Pour les enfants devant rentrer à la maternelle en septembre 2018 et non encore inscrits, les parents doivent passer très rapidement en mairie puis prendre rendez-vous avec la directrice de l'école maternelle

(Madame Lorène Ouine Tél : 02 35 02 11 67).

Noël 2018 :

Pour les enfants nés en 2016, 2017 et 2018 et résidant à Igoville, la remise d'un cadeau n'est pas automatique.

Les parents doivent venir inscrire leur(s) enfant(s) en mairie et ce au plus tard le 15 octobre 2018 même si l'enfant a reçu un présent les années précédentes. En l'absence de cette inscription, aucun jouet ne pourra être distribué.

Changements pour la rentrée 2018

- Ouverture d'une classe maternelle première année sera ouverte en raison d'un nombre d'enfants inscrits dans les 3 niveaux.
- Modification des tarifications suivantes :

- Accueil du matin & soir : 0,70 cts la demi-heure
- Accueil du mercredi : 10€ la journée & 6€ la demi-journée

CANTINE

En cas de maladie , si vous souhaitez annuler un/des repas CANTINE de votre enfant, la commune a mis a disposition sur le **site internet, un formulaire** à compléter. Celui ci est transmis directement en mairie .

Ce formulaire peut servir également en cas d'inscription occasionnelle.

Pour rappel aucune annulation /inscription de repas la veille après 9h00 ne peut être acceptée. Le prestataire ne peut ajuster le nombre de repas à fournir sans un délai minimum.

◆ A Noter dans vos Agendas !

◆**Fin juin 2018** : Distribution des dictionnaires aux élèves de CM2

◆**29 juin 2018** : Réunion avec les parents pour l'accueil d'été des enfants

◆**9 juillet 2018** : Ouverture de l'accueil d'été

◆**15 octobre 2018 au plus tard** : inscription en mairie des enfants nés en 2018, 2017, 2016 pour la distribution des jouets (Noël 2018). **Même si votre (ou vos enfants) est déjà été inscrit en mairie vous devez refaire la démarche d'aller l'inscrire à nouveau. Si cette démarche n'est pas faite une nouvelle fois, aucun jouet ne sera distribué.**

◆**19 Octobre 2018 au plus tard :** subvention collège (donner en mairie certificat de scolarité et RIB)

LES ECOLES

15

école maternelle

Une année sportive et culturelle

Cette année encore l'école était inscrite **au prix des incorruptibles**. Nous avons reçu dans ce cadre **l'auteur Paule Battault**. Le vote pour notre livre préféré s'effectuera au mois de mai.
Nous continuons également nos visites à la médiathèque.
Pour Noël, la mairie nous a offert une magnifique journée avec un spectacle de cirque à Rouen, un grand goûter et surtout la visite du Père-Noël qui a enchanté tous les petits.
Cette année nous avons eu la chance d'avoir des **intervenants de sport supplémentaire grâce à l'USEP** (union sportive de l'enseignement du premier degré) ce qui nous a permis de faire une activité de cirque durant une période. Cette activité a beaucoup plu aux enfants.
L'ALPLI nous a offert un spectacle de la compagnie des 3 chardons.
Les enfants de l'école ont participé au **cross de l'USEP**, le temps était parmi nous et nous avons eu beaucoup de spectateurs .Un grand merci à tous les participants et aux élèves de l'école élémentaire.
Début juin, nous aurons une nouvelle rencontre sportive sur la commune des Damps.
Nous finirons l'année par une sortie scolaire à la **ferme pédagogique de Tourville sur Pont Audemer.**
Et nous v**ous attendons nombreux pour la fête des écoles qui se déroulera le samedi 23 juin 2018.** (spectacle de musique, stands, restauration,…)
Enfin les Moyennes Sections et Grandes Sections présenteront **un spectacle de danse le mercredi 27 juin.**

PS : N'oubliez pas d'inscrire vos enfants nés en 2015 à l'école pour la prochaine rentrée si vous ne l'avez pas encore fait.

Lorène OUINE
Directrice de l'école maternelle

École élémentaire

QUELQUES NOUVELLES DE L'ECOLE ELEMENTAIRE

Les enfants de l'école élémentaire ont participé aux **cross organisés par l'association sportive scolaire USEP-BAC.**
Le V**endredi 6 avril**, le cross des classes de CE2, CM1 et CM2 a eu lieu en forêt de Bord, sur la commune des Damps. **L'école d'Igoville est arrivée deuxième sur 5** au classement général des écoles.
Les résultats du cross sont consultables sur le blog de l'école élémentaire
blog.ac-rouen.fr/elementaire-igoville
Le **vendredi 20 avril,** le cross des plus jeunes a eu lieu au parc des Loisirs à Igoville sous un soleil radieux.Les enfants ont testé une nouvelle formule qu'ils ont appréciée.Cependant certains enfants ont regretté l'absence de classements et de médailles. De nombreux parents étaient présents pour venir encourager leurs enfants.

Cette année, t**ous les enfants de l'école ont pu bénéficier d'une sortie culturelle** soit à l'opéra de Rouen pour un concert(Pierre et le loup, le Barbier de Séville), soit au théâtre de l'arsenal de Val de Reuil pour un spectacle de danse (Nikolais).

PS : N'oubliez pas de venir inscrire vos enfants pour l'entrée en CP en contactant l'école élémentaire au 02 35 23 08 38.

◆ A Noter dans vos Agendas !

- **Samedi 23 juin :** kermesse des écoles.
- **Mercredi 27 juin :** Spectacle de danse de la moyenne & grande section
- **Vendredi 7 juillet :** Vacances scolaires

LES P'TITS LOUPS

L'association les P'tits Loups d'Igoville œuvre pour la réalisation de manifestations en collaboration avec les enseignants (vente de livres, tombola...) dont les bénéfices servent exclusivement au financement d'activités pédagogiques, sportives ou culturelles pour les enfants des écoles maternelle et primaire de la commune d'Igoville.

L'association est constituée de parents d'élèves bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour organiser des manifestations qui permettent de financer différents projets (spectacle, sorties scolaires, matériels...).

PETIT Laure

Du 22 au 28 mai Opération de recyclage de papiers pour financer des projets scolaires pour les enfants des écoles :

Conservez et stocker vos papiers, avant de les jeter dans la BENNE situées au Parc des Loisirs du **22 au 28 mai 2018**.
PAPREC versera une somme d'argent qui dépendra du tonnage collecté

Plus vous apporterez de papiers, plus nous pourrons collecter d'argent…
Merci pour votre contribution à la réussite de ce projet.
Pour toutes questions, vous pouvez contacter l'association par mail : alpli_igoville@yahoo.f

Si vous souhaitez nous aider à organiser des festivités ou si vous avez des suggestions, **vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante** :

alpli_igoville@yahoo.fr

◆ A Noter dans vos Agendas !

▪ **Du 22 au 28 Mai :** Opération de recyclage de papiers au Parc des Loisirs pour financer des projets scolaires pour les enfants des écoles.

MINI RÉSEAU

Notre installation de modélisme ferroviaire demeure ouverte au public toute l'année,
les mercredis et samedis non fériés de 14 h à 18 h. Entrée libre

SUIVEZ-NOUS...

▪ **sur les réseaux sociaux :**

- Facebook : https://www.facebook.com/MiniReseauIgoville/
- Twitter : https://twitter.com/MiniReseau

Le Président
Alain NICODEME

Le Mini Réseau
255, rue de la Ravine - 27460 – Igoville
Tel. 02 35 23 08 36 & 06 40 12 22 98

Histoire de la sonnerie « Aux Morts »

Toute cérémonie à la mémoire des hommes et des femmes tombés dans un conflit armé comporte, en sa phase essentielle de recueillement, une sonnerie exécutée au clairon ou à la trompette quand retentit le commandement: "Aux Morts", Histoire d'une tradition.

Chacun connaît cette émouvante sonnerie de 3 minutes 50 qui manifeste le signal du recueillement dans les grandes cérémonies mémorielles, tout en servant de prélude à la minute de silence. Elle témoigne d'une pensée reconnaissante à l'égard de tous ceux qui ont donné leur vie pour la France et invite à se souvenir de ceux que les combats et attentats ont handicapés définitivement. Ce que l'on ignore parfois, c'est que cette sonnerie a une histoire.

Bien que son utilisation soit postérieure au premier conflit mondial, elle trouve son origine durant la guerre de sécession qui opposa, aux États-Unis d'Amérique, les armées du Nord (Union) à celles du Sud (Confédération) dans la deuxième moitié du XIXe siècle.

En 1862, l'armée de l'Union affrontait, près de Harrison's Landing enVirginie, celle de la Confédération sudiste. Une nuit, le capitaine Robert Ellicombe, officier de l'Union, entendit les gémissements d'un soldat grièvement blessé. Sans se soucier de son appartenance à l'une ou l'autre armée, il décida, au péril de sa vie, d'aller le chercher afin qu'on lui procure des soins médicaux. En rampant sous les tirs incessants, il parvint à le ramener dans son camp. Arrivé dans ses positions, il s'aperçut que c'était un ennemi. S'éclairant alors d'une lanterne, il constata qu'il était mort et reconnut, oh stupeur son propre fils ! Lorsque la guerre éclata, ce dernier, qui étudiait la musique dans le sud, s'était engagé dans l'armée de la Confédération sans le dire à son père. Le lendemain matin, celui-ci, le cœur brisé, demanda à ses supérieurs la permission d'organiser des funérailles militaires en l'honneur de son fils et il requit la participation de la musique de l'unité. L'autorisation lui fut accordée. Le capitaine choisit alors un bugle et demanda au musicien chargé de la cérémonie de jouer une suite de notes trouvées sur un morceau de papier dans la poche du jeune soldat. C'est cette poignante mélodie qui, inter prétée en France et à l'étranger sous des versions voi sines, est à l'origine de la Sonnerie "Aux Morts".

Chez nous, elle ne fut connue qu'après la Première Guerre Mondiale lorsque s'est développée la volonté de rendre un hommage national aux combattants morts pour la France. Notamment, à travers la désignation du Soldat Inconnu, la flamme éternelle sous l'Arc de Triomphe avec ravivage quotidien et l'érection, partout en France, de monuments aux morts.

Dans ce contexte, c'est le général Gourand, qui, voyageant en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis et ayant entendu de poignantes sonneries au bugle "Last Post", "Taps" ... en hommage aux combattants de ces pays, eut l'idée de s'en inspirer, en faisant composer une telle sonnerie par le commandant Dupont, chef de la musique de la Garde Républicaine. Celle-ci retentit pour la première fois sous l'Arc de Triomphe le 14 juillet 1931, en présence d'André Maginot, ministre de la Guerre.

La même année, sa version à la trompette de cavalerie fut exécutée à EVREUX, lors d'un gala d'escrime présidé par le ministre de la Marine et un musicien du 7e régiment de chasseurs à cheval. L'année suivante, 14 juillet 1932, Paul Boncour, ministre de la Guerre, très ému par la mélodie, proposa qu'elle soit inscrite dans le déroulement des cérémonies commémoratives militaires. A ce titre, comme les monuments et autres lieux de mémoire, elle appartient au patrimoine commémoratif de la nation.

Colonel Monneveu

Poème de la sonnerie « aux morts »

Le jour est fini
Le soleil est parti
Depuis les lacs
Depuis les collines
Depuis le ciel
Tout est bien
Reposez sans risques
Bonne est la nuit
En s'effaçant, la lumière
Assombrit la vue
Et une étoile,
erre précieuse du ciel,
Etincelante et brillante
Depuis l'au-delà
Traverse la nuit
Remerciements et éloges
Depuis nos jours
Au-delà du soleil
Au-delà des étoiles
Au-delà du ciel
Nous cheminons
Cela nous le savons
Bonne est la nuit

L'histoire de la sonnerie « Aux morts » nous est parvenue par le biais de l'Amicale des Diables bleus d'Aunis, Saintonge & Sud-Vendée. et c'est un officier de la Marine royale canadienne, Claude Pépin, qui a traduit les paroles de cette mélodie.

IGOVILLE A VENIR

« IGOVILLE A VENIR », **une nouvelle association autonome** a vu le jour, en février 2018, au sein de notre commune.
Elle permet à toute personne parrainée, Igovillaise ou extérieure à la commune, de p**articiper les 2èmes et 4èmes mardis de chaque mois à diverses activités de loisirs** : jeux de cartes, jeux de société, et si le temps le permet en extérieur, palets bretons et pétanque.

A ce jour, l'association compte déjà 71 adhérents, dont 50 Igovillais. Le montant de l'adhésion a été fixé à 20€ par année.

•Les membres du bureau :

Président, Jean-Paul BLANDIN	Tél : 06 79 98 92 87
Trésorier, Denis LE MAIRE	Tél : 02 35 02 13 71
Secrétaire, Jacky BRUN	Tél : 09 53 05 24 09

se tiennent à votre disposition pour tout renseignement ou information complémentaire sur « Igoville A Venir ».

N'hésitez pas à les solliciter et venez nombreux les rejoindre !!!
Ils seront ravis de vous accueillir.

◆ A Noter dans vos Agendas !

◆**Mardi 26 juin 2018 :** barbecue à 11h45 à la Salle du Fort d'Igoville, avec inscriptions avant le mardi 5 juin 2018 (10€ pour les adhérents et 18€ pour les extérieurs parrainés),

◆**Samedi 3 novembre 2018 :** Loto

◆**Mardi 4 décembre 2018 :** Repas de fin d'année.

LE COMITÉ DES FÊTES

Coup d'œil sur nos MANIFESTATIONS

▪ Le 11 février carnaval des enfants

Cette année encore les enfants de la commune se sont retrouvés pour un après midi en costumes de héros de feuilletons télé, robes de princesses ou fées etc...
Danses, jeux, crêpes préparées par le comité des fêtes et l'attendu lâché de ballons.
Quelques friandises et c'est déjà l'heure du départ

« Pour répondre aux Igovillais au sujet du loto programmé en janvier 2018, il n'a pas eu lieu, la salle (pourtant libre) nous ayant été refusée par la mairie »

▪ Le 1er Avril Chasse à l'oeuf

Ce n'était pas un poisson, environ . 1700 oeufs éparpillés dans le parc des loisirs que les 110 enfants présents ont retrouvé rapidement.
Il faut plus de temps aux bénévoles pour comptabiliser les oeufs ramassés et déterminer celui qui en a le plus.
Les récompenses et voila un bon moment de plaisir passé.

▪ Section danse country

Tout va bien pour la danse avec de nouveaux adhérents encore cette année.
Le bal CD du 3 Mars a fait venir de nombreux danseurs de club régionaux qui apprécient le lieu et l'ambiance.

▪ Festival country les 25 & 26 Août 2018

- Danses Country
- Camp Old Time
- Nombreux exposants
- Restauration sur place

Samedi :
Apple Jack
Gunshot
The Nashville Band
Dimanche:
Open Road
West Coast Band

Initiation à la danse à la Country

Bienvenue aux Motards & Voitures Anciennes

Le Festival country est gratuit pour les Igovillaises & Igovillais

Renseignements :
02 35 23 17 65

◆ A Noter dans vos Agendas !

- **Dimanche 13 Mai 2018 :** Foire à tout
- **Les 25 & 26 Août 2018 :** Festival country (Gratuit pour les Igovillaises & Igovillais)
- **Samedi 13 Octobre 2018 :** Soirée choucroute
- **Dimanche 25 Novembre 2018 :** Salon toutes collections

LA PALETTE IGOVILLAISE

Le club se porte bien 3 nouveaux adhérents sont venus nous rejoindre.
Nous avons participé à l'exposition de peinture de Martot un de nos membres a remporter le prix du jury ,Isabelle qui est au club depuis le début.

Merci aux personnes qui viennent nous rendre visite au cours de l'année

Le Président
Daniel BRAULT

Les cours de dessin et peinture ont lieu
le mercredi de 17 à 19h à la salle des fêtes
Renseignements : 02 35 23 17 65

A.S.C.I.

20

L'augmentation significative des adhérents des différentes sections de l'ASCI reflète l'engouement croissant des habitants d'Igoville et environs à participer à nos activités sportives et culturelles.

Dans les semaines à venir nous devrons faire face à des contraintes liées aux mesures de surveillance des lieux publics à mettre en place suite aux attentats de ces derniers mois.

C'est prioritaire il en va de notre sécurité à tous.

Je vous remercie de la confiance donnée aux membres du bureau de l'ASCI ainsi qu'aux référents des sections et je vous souhaite de futures et agréables activités estivales.

Le Président de l'ASCI
Raymond MORAINVILLE

◆ Section Modern Jazz

Une date à retenir le samedi 09 juin à la salle polyvalente du Fort.

Nos professeurs Laurence et Manuela travaillent la chorégraphie avec nos 53 danseuses afin de vous présenter un spectacle nouveau et de qualité clôturant une année riche de passion de la danse.

La section Modern Jazz est, après la section football, la section comptant le plus grand nombre d'adhérents. C'est la section de nos enfants et nous avons besoin d'aide pour accompagner celle-ci.

C'est une question de continuité pour cette section et les personnes intéressées peuvent en parler dès maintenant avec Roselyne, la référente actuelle, ou en contactant le président ou un des membres du bureau de l'ASCI.

Roselyne
06 64 14 49 42

◆ Section Anglais

LEARN ENGLISH FASTER

Très bon cru pour cette saison 2017/2018, 20 adhérents, c'est 5 de plus que l'année précédente.

Prochainement, les 02 et 03 juin nous organisons un WE à Londres.

Encore beaucoup de surprises à découvrir pour les participants, que nous ne dévoilerons pas, bien sûr …

I wish you a pleasant trip !

◆ Sections Pilates, Fitness latino, LIA, Yoga- relaxation

Ces sections sont très prisées et le nombre d'adhérents augmente d'année en année.

Il est dommageable que nous ayons été obligés de limiter le nombre d'adhérents, ceci dû à une salle de Gym trop petite qui ne permet pas d'excéder 25 personnes sans enfreindre les bonnes pratiques et la sécurité de chacun.

◆ Section Abdos-fessiers et stretching

Le très petit nombre d'adhérents de cette section nous obligera à ne pas reconduire ces activités lors du prochain exercice. En effet une section n'est pas viable en dessous de 10 adhérents compte tenu des coûts induits.

◆ Section Gym Senior

Nouvelle section qui a été créée en septembre 2017 et déjà 12 adhérents.

Réservée aux plus âgés, elle permet aux personnes qui veulent conserver une bonne santé physique de pratiquer une gym « douce » qui leur apportera calme et remise en forme avec un professeur, Mme Vantrimpont, qui sait adapter les bonnes pratiques pour chacun.

Venez nombreux, plus de temps à perdre, c'est vital.

Renseignements :
Animatrice 06 82 68 76 05
Référente : 06 31 91 53 21

◆ Section Photo

M Brault et les adhérents de la section sont disponibles tous les lundi et jeudi à partir de 17h pour vous conseiller dans tous vos travaux photo et vidéo.

Venez, ne butez pas sur un problème, vous y trouverez la solution correspondant à vos besoins.

Renseignez- vous **tous les lundis de 17h à 19h et mardis de 16h30 à 18h30** ou sur rendez-vous à la section Photo au

02 35 23 17 65

◆ Section Running

Fin 2017, au Marathon de La Rochelle, plus de 7000 participants s'élançaient au travers de cette cité millénaire et cela sous le soleil. Très bons résultats pour les participants de l'ASCI avec des temps allant de 3h22 à 4h00.

L'entrainement et les compétitions continuent en 2018, avec la fin de saison des cross ou la météo pluvieuse a rendu les parcours très difficiles, provoquant des chutes et quelques blessures.

Le 21 janvier, l'ASCI organisait le cross du challenge Inter seine et de l'école d'Igoville prix A.Roussel. Plus de 200 participants au total, avec un parcours modifié dû au débordement des lacs. De nombreuses récompenses furent distribuées avec notamment le trophée pour la classe la plus représentée des écoles d'Igoville. Merci à tous les bénévoles et à la municipalité pour cette belle organisation.

Les participations des coureurs de la section :

- Début mars ils étaient 6 au départ des 10 et 21 km des boucles de la seine (Elbeuf) ou chacun a pu se faire plaisir.
- Participation aux 10 km d'Incarville dans le cadre du challenge des 4 communes.
- Le 18 avril ils ont pris le départ du trail des 2 amants (18 et 25 km). Un superbe parcours très exigeant avec plus de 700 m de dénivelé, le panorama, une très bonne ambiance et une parfaite organisation leur ont permis de partager un excellent moment avec quelques 1000 participants sous un beau soleil.

Au programme des mois à venir, un Marathon, Avignon, vannes … Le choix n'est pas encore fait !

Rejoignez les adhérents de la section Running pour prendre le départ à leurs côtés.

Contactez dès maintenant :
Stéphane, Xavier, Séverine, Raymond
06 02 66 19 58 06 79 58 10 90 06 16 25 63 73

◆ **Section foot**

https://asc-igoville.footeo.com

L'ASC IGOVILLE Football compte cette saison 123 licenciés (joueurs, dirigeants, membres du bureau) ce qui en fait la section la plus importante de la commune. Une section sympathique et familiale qui accueille les enfants, adolescents et adultes pour des activités loisirs et compétitions sans sélection et avec un véritable esprit d'équipe.

La saison 2017/2018 se termine bientôt et sera l'occasion pour tous les dirigeants de la section de faire le bilan de cette année sportive plutôt positive.

JEUNES

Le bilan sportif des jeunes U7/ U9/U11/ U13 est globalement positif malgré quelques difficultés dues à un manque d'effectif dans les catégories U7/ U9/U11. Un grand merci à nos dirigeants U7/U9/U11 toujours présents lors des plateaux du samedi matin qui malgré un effectif réduit ont permis à nos jeunes joueurs de se faire plaisir sur les terrains.

U 13

Une belle saison s'achève pour notre équipe U13 avec des enfants très passionnés de football. Deux entrainements hebdomadaires, des matchs programmés presque tous les week-ends et des stages pendant les vacances scolaires résument un bilan très positif grâce à tous ces efforts collectifs.

Les résultats obtenus face à des équipes de meilleure dimension et plus chevronnées ont permis d'atteindre un milieu de tableau honorable et méritant.

Le bon état d'esprit et la cohésion d'équipe étaient au rendez-vous sur les terrains mais aussi sur les bancs du **stade Diochon** lorsque nos jeunes assistent à un match de QRM.

Sébastien Lopez coach de l'équipe U13

SENIORS

La deuxième partie du championnat a été attaquée de très belle façon par notre équipe senior, 8 victoires et un match nul en championnat. Un beau parcours et une première place acquise récemment lors d'un week-end ou les 4 premiers s'affrontaient

Tous les joueurs mettent leur énergie à chaque match pour conserver l'objectif de monter et terminer premier de notre groupe poussés par notre attaquant ***Raphael Brulin***, 35 buts à son actif, et notre capitaine ***Aziz Bouttroussit.*** Nous espérons ramener ce titre à notre section.

Les dirigeants et les joueurs sont très heureux de se retrouver et jouer chaque dimanche devant un public de plus en plus nombreux. Les encouragements de la part de tous les licenciés de l'ASC IGOVILLE et des vétérans qui viennent souvent nous supporter sont primordiaux.

En prévision de la montée en échelon supérieur, nous commençons à recruter pour la prochaine saison et nous invitons les personnes intéressées à se manifester auprès des dirigeants de l'équipe première.

Les entrainements ont lieu *les mardi et vendredi de 19h00 à 21H00* .

Le Dernier match à domicile contre Conteville, le Dimanche 06 mai, s'est soldé par une victoire. En effet, l'équipe d'Igoville l'a emporté par 3-0

David Jourdainne Coach de l'équipe Première

La passion du football et l'attachement à notre club nous guident et compensent le temps conséquent donné par chaque bénévole pour l'ASC Igoville section football.

Merci à nos arbitres de la section et aux arbitres bénévoles, à nos dirigeants, nos supporters, la municipalité, les membres du bureau ASCI et les sponsors.

Ce sont tous ses maillons réunis qui permettront un fonctionnement optimum de notre section Football.

Patrick Frère

◆ A Noter dans vos Agendas !

- **Les 26 et 27 mai prochains**: Loto de la section Football à la salle polyvalente
- **Les 02 et 03 juin** : La section Anglais part en WE à Londres
- **Le 9 juin 2018** : Soirée démonstration de la section Modern Jazz à la salle polyvalente
- **Les 16 et 17 juin** : Tournoi de la fête des pères de la section football au parc des loisirs.

GARDE D'ENFANT

Liste des assistantes maternelles en contactant :

◆**L'Assistance Sociale de Pont de l'Arche**
au 02 35 23 01 05
ou auprès du Secrétariat de mairie d'Igoville.

Vous pouvez également contacter :
Ghislaine LEPERE et Isabelle BOIS
◆**Ram Pont de l'Arche** "à petits pas" 21 rue Blin 27340 Pont de l'Arche
02 35 23 89 61 ram@pontdelarche.fr

Les Coordonnées de la Mini crèche

◆ Micro-crèche "**Les Cabrioles**" au 236 rue de la Ravine **à Igoville**

Pour tout renseignement: Me **Isabelle DEBROISE** directrice du pôle petite enfance à l'Espace des 2 rives à Pîtres 02 32 68 32 10

Sur mon-enfant.fr : tous les modes de garde

Vous indiquez une adresse et sélectionnez un mode d'accueil. Les résultats trouvés s'affichent sur une carte dans un rayon pouvant aller de 1 à 30 km autour de l'adresse indiquée.

Bouchons276

2003 / 2018 déjà 15 ans !

L'ASSOCIATION BOUCHONS 276

BOUCHONS 276 est une association Normande créée en 2003 **par Dab Delaporte**. Elle est uniquement composée de bénévoles au nombre de 135 personnes.

SES OBJECTIFS

- Aider au développement durable
- Aider les personnes en situation de handicap de Normandie.

Tout cela est réalisé grâce au recyclage de **TOUS les bouchons et couvercles en plastique** en Région.

Avec les bouchons collectés, 'Ecoplastics' , partenaire recycleur , les vend à des sociétés de plasturgie qui fabriquent des sièges réhausseurs, des tubes, des pare-chocs ou encore des salons de jardins, bref de nouveaux produits en plastique.
Avec l'argent issu du recyclage, **BOUCHONS 276** permet de financer des travaux tels que aménagement de salle de bain, aménagement de véhicules pour personnes handicapées, matériel en braille ou encore achat de matériel spécifiques destinés à des personnes en situation de handicap.
Tous les bouchons en plastique sont bons, bouchon d'eau, de lait, de soda, de jus de fruits, de bain moussant, de shampoing, de ketchup, de mayonnaise, de produits d'entretien, de mousse à raser, de laque mais aussi les couvercles de chocolat poudre, de café moulu ou soluble, de pâte à tartiner, de compote liquide, bref TOUS.

L'ASSOCIATION BOUCHONS 276 EN CHIFFRES

2 445,643 : c'est le nombre de tonnes de bouchons collectés depuis sa création
548 378,80 € : Soit la somme totale des aides versées depuis sa création
613 : nombre de bénéficiaires depuis la création
83,196 tonnes de bouchons ont été collectés pour l'année 2018
80 850,00 € d'aides versées pour l'année 2017
74 bénéficiaires pour l'année 2017

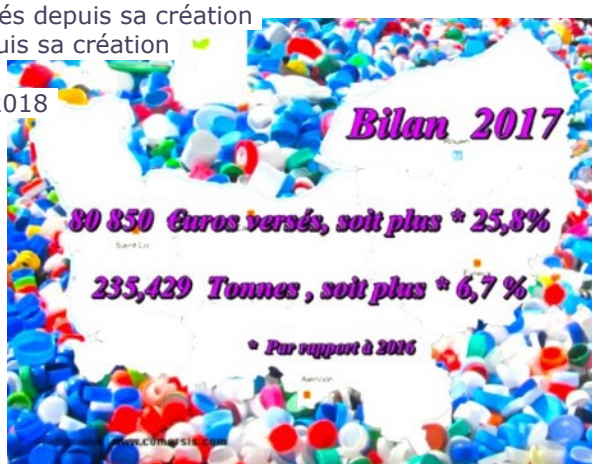

Bouchons 276 compte aujourd'hui **400 points de collecte, dont un situé au Super U d'Igoville.**
Alors désormais, n'hésitez plus à y déposer vos bouchons !

⇨Pour plus d'information :
http://www.bouchons276.com

Balades et randonnées

A pied, à vélo ou en bateau, laissez-vous surprendre par les richesses naturelles de notre territoire

Randonnées en Vallée de l'Eure

4 circuits pour randonner en vallée d'Eure.

Randonnées en forêt de Bord Louviers

Découvrez cette carte complète avec des parcours pédestres de 1,6 à 12 km, 90 km de sentiers équestres et 44 km de GR.

Randonnées en Vallée de Seine

5 circuits pour randonner en vallée de Seine.

Voie verte & randonnée nautique

Découvrez les 26 km de la voie verte Seine-Eure et profitez d'une randonnée nautique sur l'Eure.

Consulter & télécharger ces brochures avec leurs cartes détaillées, en vous rendant sur :
www.tourisme-seine-eure.com/fr/nos-brochures

L'Eure En Courant 2018

UN GRAND BRAVO à Philippe LELEU !
Il a créé **l'événement sportif** en effectuant, du 22 au 28 avril 2018 le tour du département de l''Eure, **en courant 555km en 7 étapes**.

Philippe Leleu habitant d'Igoville, pratique la couse à pied depuis 30 ans. Il voulait faire découvrir notre département en prenant des photos de mairies, de divers monuments et parcs et jardins...

Retrouvez son aventure sur son site internet :

http://www.philippeleleu.run/

L'opération tranquillité vacances

Connaissez-vous « l'opération tranquillité vacances » ? La gendarmerie nationale, une fois alertée, veille sur votre logement laissé vide pendant votre absence.

Que devez-vous faire ?

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

⇨Pour plus d'information :

https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Zooms/Operation-tranquillite-vacances2

Les voitures-radar privées

Depuis lundi 23 avril 2018, 5 véhicules munis d'un radar circuleront sur les routes de l'Eure.

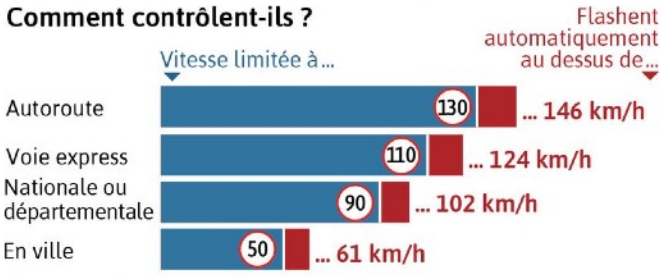

⇨Pour plus d'information :

https://www.francebleu.fr/infos/transports/les-voitures-radar-privees-vont-delivrer-les-premieres-contraventions-en-normandie-1524205944

Entretien de vos haies

Les branches surplombant les voies publiques et les racines qui avancent dans le sol doivent être coupées à l'aplomb de l'alignement, à la diligence des propriétaires ou occupants.
La mairie a rédigé un arrêté qui rappelle les obligations des particuliers distraits ou négligents. La Commune après mise en demeure non suive d'effet, peut aller jusqu'à entreprendre l'élagage qui resterait aux frais des propriétaires ou occupants.

La gestion des déchets par la CASE

La collecte en porte à porte à Igoville

Type de déchets	Jour de collecte
Ordures ménagères	**JEUDI**
Tri sélectif (sac jaune)	**JEUDI**
Déchets verts	**JEUDI** (de la semaine 11 à la semaine 48)

- **Que ce soit en apport volontaire ou en collecte en porte à porte, il faut respecter quelques consignes simples pour éviter les erreurs de tri :**

http://www.agglo-seine-eure.fr/Jour-de-collectes-Igoville_a308.html

- **Le tri sélectif permet de diminuer considérablement le volume des déchets destinés à l'incinération et de préserver nos ressources naturelles en réduisant les pollutions et les nuisances.**

www.agglo-seine-eure.fr/attachment/909708/

❑ **Les Bacs à déchets**

•Pour les bacs à déchets verts : service propreté publique tri et déchèteries : 02.32.50.89.42

•Pour les bacs à ordures ménagers se renseigner en mairie

❑ **Les déchèteries de l'Agglo**

Tous les habitants de la Communauté d'agglomération peuvent accéder aux déchèteries de Vironvay, de La Haye-Malherbe, de Pont-de-l'Arche, d'Alizay et de Val-de-Reuil.

Quels sont les déchets acceptés ?

Les batteries, le bois, les cartons, les papiers, les cartouches d'encre, les déchets ménagers spéciaux, les déchets verts, les encombrants, la ferraille, les gravats, les huiles de vidange, le verre, les piles, les néons et ampoules à économie d'énergie, les textiles, les réfrigérateurs et congélateurs, les écrans, les petits appareils électriques et électroniques, radiographies, huile de friture.

=> **Dans tous les cas, ne jetez rien dans la nature !**

❑ **Seine Eure met en place de cartes d'accès électroniques pour accéder aux déchèteries du territoire**

La carte permet d'identifier rapidement les usagers. Les gardiens n'auront plus à inscrire manuellement chaque passage et il ne sera plus nécessaire de présenter un justificatif de domicile.

Rappelons que l'entrée est gratuite pour les particuliers, mais payantes pour les professionnels.

Pour obtenir sa carte : www.agglo-seine-eure.fr/Ca-bouge-dans-les-decheteries-de-l-Agglo-une-carte-electronique-pour-un-acces-facilite_a1958.html

Pour les Horaires *Déchèterie d'Alizay - Zone industrielle du Clos Pré*

Lundi et vendredi : de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 45
Mercredi et jeudi : de 8 h 30 à 11 h 45
Samedi : de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h 45

Vous pouvez contacter le service Propreté publique et gestion des déchets

Responsable de service : Sylvie PETON
Courriel : proprete.urbaine@seine-eure.com
Secrétaire assistante : Laurence LOUR
Ligne extérieure : 02 32 50 85 64

NUMEROS UTILES

❑Santé
***Médecine**
Dr JOUVIN DAYOT et Dr LANIC
02 35 23 16 17
***Pharmacie**
M.BLANCHET **02 35 23 22 29**
***Infirmiers**
Mmes BOUXIN, DURAND, BODIN
Et M. DEBRAY **02 35 23 22 08**
***Dentiste**
Mme IONESCU **02 35 02 03 04**
❑Pratique
***Ecole maternelle 02 35 02 11 67**
***Ecole élémentaire 02 35 23 08 38**
❑Paroisse
Paroisse **Notre-Dame de Seine-Andelle** :
02 32 48 00 74
❑Assistantes maternelles
Obtenir la liste des assistantes maternelles d'Igoville en contactant l'Assistance Sociale de Pont de l'Arche au : **02 35 23 01 05.** ou auprès du secrétariat de mairie.

***La Poste** (ALIZAY) **36 31**
Horaire d'ouverture de la Poste
Du lundi au vendredi
9H00 – 12H00 et 14H30 – 17H00
Dernière levée à 16H30
Samedi
9H00 à 12H00
Dernière levée 12H00

***Recette des impôts** La perception de PONT DE L ARCHE est fermée depuis le 31 décembre 2017. La trésorerie de VAL DE REUIL devient votre interlocuteur pour tous problèmes liés à un règlement au trésor public.

***Permanence Sécurité Sociale.**
Le mardi de 9H00 à 11H30
Salle Ambroise Croizat Pont de l'Arche

❑ **Transports : 0 810 30 08 93**
- **www.transbord.fr**
- **www.agglo-seine-eure.fr**

SALLE DES FETES

La salle des fêtes, d'une capacité maximale de 50 personnes, est à votre disposition pour l'organisation de vos banquets, fêtes, cérémonies ou réunions.
La salle est exclusivement louée aux habitants d'Igoville.
La réservation se fait en mairie aux prix suivants :

	tarif	arrhes	caution
2 jours	210€	63€	600€
3 jours	270€	81€	600€
4 jours	330€	99€	600€

Les arrhes sont demandées et encaissées à la réservation. Un justificatif de domicile, une pièce d'identité, et une attestation d'assurance vous seront demandés par la secrétaire de mairie.
L'électricité est facturée en supplément suivant la consommation. La location de vaisselle est de 16 euros par placard de 20 couverts.
Les conditions de location sont remises lors de la réservation.
Un limiteur de bruit, coupe automatiquement l'alimentation électrique en cas de dépassement du niveau sonore acceptable afin de respecter la tranquillité du voisinage.

Versement d'un acompte de 30% à la réservation.

SALLE POLYVALENTE

La salle polyvalente d'une capacité de 350 à 400 personnes est disponible à la location. Un justificatif de domicile, une pièce d'identité, et une attestation d'assurance vous seront demandés par la secrétaire de mairie. Une caution de 4000€ vous sera demandée lors d'une réservation. Compte tenu de fortes demandes, il est souhaitable de réserver.

Versement d'un acompte de 30% à la réservation.

	IGOVILLAIS & Extérieurs	
1 journée*	500 €	
2 jours	900 €	
3 jours	1300 €	
4 jours	1500 €	

* La réservation à la journée est possible uniquement, le mardi, mercredi, et jeudi.

Mairie d'Igoville :
16 rue de LYONS
27460 IGOVILLE
Tél : 02.35.23.01.94
Fax : 02.35.02.11.66

www.commune-igoville.com

• Igoville présente sur les Réseaux Sociaux •

www.facebook.com/Igoville27/ https://twitter.com/IgovilleCommune

PERMANENCES DES ELUS

Mme BLANDIN (Maire) Le lundi matin sur rendez-vous
M. MACE (Ecole, cantine et garderie) sur RDV - **M. WAECHTER** (budget) Mercredi sur RDV
Mme BREEMEERSCH (CCAS) sur RDV - **Mme DELBÉ** (culture) sur RDV

SECRETARIAT DE MAIRIE

Jennifer SAINT-OUEN & Patricia BERTON

HORAIRES D'OUVERTURE

DE LA MAIRIE
LUNDI
9H à 11H - 15H à 18H30
MARDI & JEUDI
FERMÉ
MERCREDI & VENDREDI
9H à 11H

DU PARC DES LOISIRS
Du 1 avril au 30 septembre :
8H00 -21H00
Du 1 octobre au 31 mars :
8H00 -20H00

DU CIMETIERE
En semaine :
8H30 - 17H00
Weekend : 9H00 - 19H00

Réalisation/Conception : **Gwenaël JAHIER** - Direction de la publication : **Sylvie BLANDIN**
Bulletin municipal N°77 Mai 2018 - Commune d'Igoville

Agenda Mai 2018 à Décembre 2018

QUAND	INFORMATIONS	PRECISIONS	A QUEL ENDROIT
DU 22 AU 28 MAI 2018	OPÉRATION DE RECYCLAGE DE PAPIERS	POUR FINANCER DES PROJETS SCOLAIRES POUR LES ENFANTS DES ÉCOLES.	AU PARC DES LOISIRS
LES 26 ET 27 MAI PROCHAINS	LOTO ASCI SECTION FOOTBALL	SAMEDI RDV À 18H30 DIMANCHE RDV À 12H	SALLE POLYVALENTE DU FORT
SAMEDI 9 JUIN 2018	SOIRÉE DÉMONSTRATION DE MODERN JAZZ	SECTION MODERN JAZZ DE L'ASCI	SALLE POLYVALENTE DU FORT
LES 16 ET 17 JUIN 2018	TOURNOI DE FOOT LA FÊTE DES PÈRES	VENEZ NOMBREUX SUPPORTER LA SECTION DE FOOTBALL DE L'ASCI	AU PARC DES LOISIRS
SAMEDI 23 JUIN 2018	KERMESSE		AUX ECOLES
MARDI 26 JUIN 2018	BARBECUE À 11H45 (10€ POUR LES ADHÉRENTS ET 18€ POUR LES EXTÉRIEURS PARRAINÉS),	INSCRIPTIONS CHEZ IGOVILLE A VENIR AVANT LE MARDI 5 JUIN 2018	SALLE POLYVALENTE DU FORT
MERCREDI 27 JUIN 2018	SPECTACLE DE DANSE DE LA MOYENNE & GRANDE SECTION		
VENDREDI 29 JUIN 2018	RÉUNION AVEC LES PARENTS D'ÉLÈVES	POUR L'ACCUEIL D'ÉTÉ DES ENFANTS	
VENDREDI 7 JUILLET 2018	VACANCES SCOLAIRES		
LUNDI 9 JUILLET 2018	OUVERTURE DE L'ACCUEIL D'ÉTÉ		
LES 25 & 26 AOÛT 2018	FESTIVAL COUNTRY	GRATUIT POUR LES IGOVILLAISES & IGOVILLAIS	AU PARC DES LOISIRS
SAMEDI 13 OCTOBRE 2018	SOIRÉE CHOUCROUTE DU COMITÉ DES FÊTES		SALLE POLYVALENTE DU FORT
LUNDI 15 OCTOBRE 2018 AU PLUS TARD	INSCRIPTION EN MAIRIE DES ENFANTS NÉS EN 2018, 2017, 2016 POUR LA DISTRIBUTION DES JOUETS (NOËL 2018).	SI CETTE DÉMARCHE N'EST PAS FAITE : AUCUN JOUET NE SERA DISTRIBUÉ.	A LA MAIRIE
SAMEDI 13 OCTOBRE 2018	SOIRÉE CHOUCROUTE DU COMITÉ DES FÊTES		SALLE POLYVALENTE DU FORT
VENDREDI 19 OCTOBRE 2018 AU PLUS TARD	SUBVENTION COLLÈGE	DONNER EN MAIRIE CERTIFICAT DE SCOLARITÉ ET RIB	A LA MAIRIE
DIMANCHE 21 OCTOBRE 2018	REPAS DES ANCIENS	POUR LES HABITANTS D'IGOVILLE DE 65 ANS & +	A 12H SALLE POLYVALENTE DU FORT
AVANT LE MARDI 30 OCTOBRE 2018	INDEMNITÉS DE CHAUFFAGE.	LES NOUVEAUX BÉNÉFICIAIRES DEVRONT FOURNIR UN RIB	A LA MAIRIE
SAMEDI 3 NOVEMBRE 2018	LOTO ORGANISÉ PAR IGOVILLE AVENIR		SALLE POLYVALENTE DU FORT
SAMEDI 17 NOVEMBRE 2018 À 20H30	UN CONCERT-DANSANT DE EMIJ SOUL BAND		SALLE POLYVALENTE DU FORT
DIMANCHE 25 NOVEMBRE 2018	SALON TOUTES COLLECTIONS		A LA SALLE POLYVALENTE DU FORT

Noms des rues	
11 Novembre (Rue du)	B2
19 Mars (Rue du)	B2
8 mai (Rue du)	B2 – B4
Acacias (Rue des)	A3
Beaux Sites (Rue des)	B5
Bellevue (Impasse)	B5
Bleuets (Rue)	B1
Canadiens (Rue des)	A2 – A3
Canal (Chemin du)	E6
Charmilles (Rue des)	B1 – A1
Croix (Chemin de la)	C5 – B5
Devise (Chemin de)	B6
Ecoles (Rue des)	B4 – B5
Eglise (Rue de l')	B4
Fondriaux (Chemin des)	B2- B3
Fort (Rue du)	C4 – E6
Jacinthes (Rue des)	A2
Lilas (Rue des)	B4
Lyons (Rue de)	B3 – B6
Marais (Impasse des)	A2 – A3
Marais (Rue des)	B3
Marronniers (Rue des)	B4 – C4
Mûriers (Impasse des)	C3
Paris (Rue de)	A3 – C6
Pelaisière (Rue de la)	B5
Peupliers (Impasse des)	B3
Platanes (Rue des)	A3 –A4
Porrentruy (Rue de)	B2 – B3
Prairie (Rue de la)	B1
Ravine (Rue de la)	B2 – C3
Rouen (Rue de)	A3 – A4
Sablons (Rue des)	B2 – C4
Sapins (Impasse des)	B3 – C3
Saules (Rue des)	B3 – B4
Tourelles (Rue des)	B2 – A2
Verger (Rue du)	B3
Ymare (Rue d')	A4 – A5